

PV de la réunion GT aînés «Bien vieillir à Ohey» du 7/05/13

Ordre du jour

- 1) Introduction – C. Gilon, Bourgmestre et D. Dubois, Président du CPAS
- 2) Evolution démographique en Belgique et à Ohey – Enjeux
- 3) L'enquête -> quelles priorités pour les anciens de notre commune ?
- 4) Table-rondes
 - 1° Veiller à sa santé (physique, mentale, sociale)
 - 2° Se loger tout en vieillissant
 - 3° Se bouger (chez soi, à l'extérieur)
- 5) Conclusions et perspectives

1) Introduction (Christophe Gilon)

2) Evolution démographique (FRW Adrien)

Résumé de l'intervention d'Adrien Delacharlerie, agent de développement de l'équipe régionale Condroz de la Fondation Rurale de Wallonie

L'objectif de cette allocution consistait à informer les participants du GT sur une réalité bien connue des pays post-industrialisés, le vieillissement de la population. Celui-ci constitue en effet une tendance de fond de plus en plus appuyée depuis quelques années et qui marquera profondément la société belge dans les décennies à venir.

1. Le vieillissement de la population en Belgique : évolutions démographiques et perspectives¹

Le vieillissement de la population se définit comme étant une augmentation de la proportion de personnes âgées dans une population en raison de la diminution de la fécondité et de la mortalité. Il peut donc être l'effet soit d'une augmentation du nombre de personnes âgées, conséquence d'une baisse de la mortalité et de l'allongement de la durée de vie moyenne, soit d'un déficit de jeunes à la suite d'une baisse de la natalité, soit encore des deux. Il peut donc y avoir vieillissement même si le nombre de personnes âgées n'augmente pas.

En Belgique, le vieillissement de la population résulte d'un net recul de la natalité conjugué à une légère diminution de la mortalité. Ces deux facteurs conjugués se traduisent irrémédiablement par une croissance continue de la proportion des personnes âgées de plus de 60 ans (les « anciens

¹ Source des données : statbel.fgov.be

actifs ») et par un glissement important des plus de 75 ans. Ces derniers, qui ne représentaient que 3,6% de la population en 1950 représentaient déjà 7,2% de la population totale en 2000.

Il existe plusieurs indicateurs de mesure du vieillissement. On peut citer l'âge moyen de la population, le taux de vieillissement, le taux de séniorité, le taux de vieillissement des actifs potentiels ou bien encore le taux d'intensité du vieillissement. Il existe aussi les taux de dépendance ou de charge économique pour mesurer l'impact du vieillissement sur les finances publiques. En Belgique, le taux de vieillissement (qui représente la part des 65 ans et plus par rapport à la population totale) et le taux de séniorité (qui lui représente la part des 65 ans et plus par rapport à celle des moins de 20 ans) sont en très nette augmentation, ce qui révèle un vieillissement prononcé de la population. En 2000, un peu plus d'une personne sur 5 était âgée de plus de 65 ans...

S'agissant de l'évolution de la population belge par groupe d'âge entre 1950 et 2000, on retiendra l'augmentation des actifs âgés de 20 à 65 ans depuis 1970 (principalement due aux migrations des plus de 30 ans), la diminution des jeunes âgés de 0 à 19 ans due au recul de la natalité et l'augmentation des anciens actifs de plus de 60 ans due à l'amélioration de l'espérance de vie.

Mais qu'en sera-t-il de demain? Les perspectives ou prévisions démographiques confirment le vieillissement de la population. Elles laissent même présager un renforcement du phénomène puisque qu'elles suggèrent une diminution du nombre de jeunes âgés de 0 à 19 ans et des actifs âgés de 20 à 60 ans mais aussi et surtout une augmentation des plus de 60 ans, en particulier en 2015 quand les enfants du baby-boom arriveront à l'âge de la pension. Et non seulement la part des plus de 60 augmente mais la proportion des très âgés continuera elle aussi à augmenter. Le nombre de centenaires quant à lui doublera tous les 10 ans jusqu'en 2030! Ces perspectives sont primordiales car elles précisent les contours du vieillissement. Celui-ci concerne différents âges de la vie et appelle donc à varier l'offre de services. **Autrement dit, ces perspectives nous invitent à penser non pas le vieillissement, mais à penser les vieilleses!**

2. Le vieillissement de la population à Ohey : évolutions démographiques 1991-2011²

Comme dit précédemment, le vieillissement de la population est dû soit à un déficit de naissances, soit à un recul de la mortalité, soit encore les deux. A Ohey, on observe un recul de la natalité et une légère diminution de la mortalité. Le solde naturel y est donc largement positif et, cumulé à un solde migratoire lui aussi positif, la population oheytoise connaît une forte croissance démographique. Et, les relations étant réciproques, ce recul de la mortalité se traduit et s'explique par une amélioration de l'espérance de vie... Jusqu'ici Ohey connaît un scénario similaire à celui que connaît le pays. Un vieillissement de la population devrait dès lors être observé. Or, même s'il s'agit d'un indicateur peu fiable puisqu'il s'agit d'une simple moyenne arithmétique, l'âge moyen à Ohey a très sensiblement diminué depuis 1991 et ce même s'il a augmenté entre 1996 et 2004. Ohey serait-elle en train de rajeunir?

Pour répondre à cette question, une analyse de la distribution de la population par groupes d'âges de la vie s'impose. Et le constat est édifiant et sans appel! S'il est vrai qu'Ohey enregistre une proportion de jeunes relativement importante, ce qui interpelle ici, c'est de constater que, contre toute attente,

² Source des données : cytiseweb

la part des 60 ans et plus diminue et que celle des plus de 75 ans n'augmente que très sensiblement, ce qui se traduit au passage par une diminution des taux de vieillissement et de séniorité; la part des personnes âgées dans la population totale ou dans la population âgée de moins de 20 ans diminue donc... Ohey rajeunirait bel et bien! Pour quelle raison!? La réponse réside dans l'analyse des mouvements migratoires...

Conformément au diagnostic socio-démographique établi dans le PCDR/A21L de la commune d'Ohey, si ceux-ci nous renseignent un bilan migratoire positif chez les moins de 40 (exception faite des jeunes adultes âgés de 20 à 24 ans), ce qui révèle un pouvoir d'attraction de la commune pour les familles avec enfant. Ils nous indiquent aussi que dès l'âge de 65 ans les soldes migratoires sont négatifs, ce qui signifie qu'il y a davantage de personnes âgées qui quittent Ohey que de personnes âgées qui y entrent.

C'est donc bien dans l'analyse des mouvements migratoires que réside la clé de voûte à la compréhension des évolutions démographiques de la commune d'Ohey. Le non vieillissement apparent voire le rajeunissement de la commune est en effet le résultat de ces mouvements migratoires, car, en dehors de ceux-ci, Ohey ne saurait échapper à la tendance de fond du vieillissement de la population.

La question qu'il convient dès lors de formuler est « pourquoi ? ». Pourquoi les seniors quittent-ils la commune? Et pour aller où?

Une hypothèse semble s'imposer de manière évidente... Sans doute ne trouvent-ils pas les infrastructures d'accueil nécessaires!? Sans doute l'offre de services correspondant à leurs besoins est-elle insuffisante!? Peut-être sont-ils dès lors contraints de quitter la commune et de se rapprocher des centres urbains où ils trouveront de telles infrastructures et de tels services adaptés à leurs besoins. Voilà des questions auxquelles il conviendrait de répondre. Retrouver les personnes âgées qui ont quitté Ohey, les interroger sur les raisons qui les ont poussé à partir serait sans doute riche d'enseignements.

Une autre question mérite également d'être posée : que voulons-nous pour nos aînés? Voulons-on garder nos vieux ou veut-on s'en détourner? Répondre à cette question est évidemment extrêmement délicat dans la mesure où elle amène une dimension affective et morale. Même si pour y répondre des arguments purement rationnels peuvent être avancés (coût à charge de la collectivité, proximité des services d'urgences, mobilité, etc.)... Mais cette question doit être posée car les générations du baby-boom arrivent. Celles-ci ont littéralement fait exploser la part des 45 – 59 ans et, d'ici quelques années, ces générations du baby-boom seront à l'origine d'un papy-boom. La question de l'accueil des seniors à Ohey comme partout ailleurs en Belgique se posera donc avec encore plus d'acuité...

3. Les enjeux du vieillissement de la population

Les enjeux liés au vieillissement de la population sont de quatre ordres :

- Le premier est d'ordre économique: la question de la pression exercée par le vieillissement sur les finances publiques et l'activité économique est sans conteste l'un des enjeux majeurs du 21^{ème} siècle pour les pays post-industrialisés. Mais cet enjeu macro-économique relève davantage de pouvoirs autres que le pouvoir communal.

- La lutte contre l'exclusion des seniors et leur intégration dans la vie sociale constitue quant à eux des enjeux sociaux auxquels les communes peuvent apporter des réponses.
- En termes de santé publique, l'enjeu réside dans l'accès aux soins et aux services médicaux et paramédicaux.
- On citera enfin l'accès à des logements adaptés et la mobilité comme derniers enjeux du vieillissement.

3) L'enquête envoyée auprès de 505 aînés oheytois de 65 ans et plus en mars 2013 (Françoise Ropson)

L'enquête auprès des aînés oheytois de 65 ans et plus a permis d'obtenir 67 questionnaires en retour et de toucher 74 personnes car parfois réponses en couple

Soit 13% de réponses

dont 17 personnes de 80 ans et plus
 22 personnes de 71 ans à 80 ans
 15 personnes de 66 ans à 70 ans
 10 personnes de 60 ans à 65 ans
 + 3 nouveaux questionnaires encore à analyser

Les personnes qui ont répondu au questionnaire sont encore relativement autonomes

Même si nous avons déjà certaines indications sur les souhaits des aînés comme par exemple :

- bénéficier d'une navette vers les commerces oheytois et vers les marchés de Huy et Andenne,
- Le souhait d'avoir d'autres espaces de rencontres
- Le souhait d'avoir encore d'autres activités culturelles et sportives (conférence santé...)
- Le souhait d'avoir de l'aide pour des petits travaux (jardin, courses, déchets verts..)
- Le souhait d'avoir un boîte postale à l'école ou l'église d'Haillot

Cet échantillon n'est pas représentatif des besoins de tous les aînés oheytois au regard des chiffres transmis par le service population ci après :

Nombres de personnes de plus de 60 ans sur la commune

Personnes de + de 60 ans	En 2010	En 2011	En 2012	En 2013
De 60 à 69 ans	428	463	477	496
De 70 à 79 ans	256	246	246	246
De 80 à 89 ans	151	145	153	148
De 90 à 99 ans	19	29	26	22
	854	883	902	912

Il y a donc 912 aînés de 60 ans et plus et **170 personnes de 80 ans et plus**.

La population totale est de 4908 habitants. Donc 18,5% d'aînés de 60 ans et plus.

Bref résumé du power point :

Sentiment d'isolement ?

- relativement peu (oui pour 14 sur 50)

Mobilité ?

- forte proportion dispose d'une voiture
- si pas de voiture, aide du voisin et dans une moindre et même mesure, transport en commun, à pied
- 23 personnes sur 50 estiment avoir des problèmes de déplacement (liées aux chemins mal adaptés aux piétons ou manque d'accotements, au déficit du tec,...)

Les personnes qui ont répondu à l'enquête

- participent encore à de multiples activités de loisirs (le sport, la culture...)
- restent demandeuses d'autres activités (toujours sportives et/ou culturelles : plus de spectacle, cours d'informatique, ...)

d'autres personnes estiment avoir assez d'activité ou ne pas en avoir besoin d'autres

Navette vers les commerces et marchés ?

10 personnes intéressées vers le marché d'Andenne

8 personnes vers le marché de Huy

5 personnes vers le Proxy Delhaize

2 personnes vers l'Intermarché

Les activités communales qui suscitent le plus d'intérêt chez ceux qui y participent :

Activités régulières /mensuelles - l'atelier pâtisserie et cuisine (5 groupes de 8 à 10

Participants)

- les cours d'informatique (2 sessions par an pour débutants et perfectionnement)

Activités annuelles - Eté solidaire où les jeunes vont rendre service aux personnes

âgées et/ou en difficulté (environ 30 familles desservies en 2012)

- l'après-midi récréative (souvent 100 à 120 participants)

- l'excursion (environ 40 à 50 participants souvent encore autonomes)

Les activités communales qui suscitent le plus d'intérêt chez ceux qui n'y participent pas: pâtisserie/cuisine, jeux, accueil communautaire, informatique, excursion annuelle, Eté solidaire .

Conclusions :

1. Ces activités socioculturelles en faveur des aînés mises en place depuis plusieurs années sur la commune sont nécessaires pour beaucoup afin de maintenir des espaces de rencontres. Elles créent ou recréent du lien social et sortent les personnes de leur isolement. Elles réunissent surtout des personnes de 60 ans à 75 ans.

2. « L'étude Dexia de 2008 pointe les constats suivants :

- Grande attente de la population vieillissante, notamment par rapport à de nouvelles formules de logements avec services.

- Prévission d'un net vieillissement de la population d'ici 2060 (à Ohey : évolution de + de 59,3% des 80 ans et plus ces 10 dernières années.....) »

3. Mais comment toucher le public des plus de 80 ans ? (soit 170 personnes à Ohey)

Une personne âgée présente lors de la réunion signale que ce n'est pas dans la mentalité des personnes âgées de demander quelque chose. D'où la nécessité d'aller vers elles.

4) Tables rondes : 3 thématiques importantes pour nos aînés : santé – logement- mobilité

Et vous? Vos idées? Travail en sous-groupes

Objectifs :

A partir du diagnostic et de l'enquête:

- ✓ *Se positionner et éventuellement compléter/ préciser les besoins*
- ✓ *Proposer de nouvelles pistes pour répondre aux besoins*

1° Sous-groupe santé

<u>BESOINS</u>	IDEE DE SOLUTION- ACTION ENVISAGEE
Accès à l'information en matière de santé et/ou services existants	Nécessité de centraliser l'information et de diffusion de l'information Actions envisagées : 1) Créer une maison de la santé 2) Conférence sur - le diabète (partager expériences, recettes) via infirmière ASD ou service SPAF Dinant - sur Alzheimer (via Dr Devries ou Catupan) 3) Faire connaître les services existants : par exemple services

	<p>provinciaux - CATUPAN - ANA - TELEVIGILANCE - AFA</p> <p>> Voir article Vers Avenir à diffuser dans inf'ohey > Voir cadastre de ce qui existe via le site « services intégrés de soins à domicile » Dr Devries président du cercle des médecins</p>
<p>Aider les aidants proches à souffler</p>	<p>Faire appel à des professionnels</p> <ul style="list-style-type: none"> - SPAF (service provincial d'aides familiales) -ADMR (Aide à domicile en milieu rural) - ASD (Aides et soins à domicile) - «Service Répit » via ADMR - Accueil Communautaire (CAIAC)
<p>De façon générale, Identification des besoins réels en matière de santé > nécessité de toucher le public cible (+ de 80 ans) en étoffant le diagnostic</p> <p><u>1 besoin identifié par tous :</u> Rompre l'isolement et la solitude</p>	<p><u>Solutions envisagées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - participer aux activités communales (cuisine, informatique...) - à Noël , distribuer des cougnous à domicile - accentuer encore les activités intergénérationnelles comme Eté solidaire - constitution d'une <u>équipe de terrain</u> <p>Avec des professionnels de la santé ou les agents de quartier</p> <p>C'EST A LA COMMUNE D'ALLER VERS LES PERSONNES DANS LE BESOIN !!</p> <p>Via un visiteur communal par exemple ou agent de quartier Mais attention méfiance des aînés >> informer la population via courrier ou bulletin communal</p>

<p>Pour les médecins oheytois,</p> <p>Être en bonne santé = bien bouger, bien s'alimenter et bien se loger</p> <p><u>3 besoins fondamentaux :</u></p> <p>1) Bien manger</p> <p>2) Bien se déplacer</p> <p> a) dans sa maison ou logement adapté</p> <p> b) bouger à l'extérieur</p> <p>3) Avoir des contacts sociaux</p>	<p>-Via service de repas à domicile</p> <p>- aménagement de son logement pour qu'il soit adapté</p> <p>>>voir solution ailleurs : appartements services « Immo Trooz » à Liège (aînés sont locataires avec concierge)</p> <p>- en voiture personnelle ou aide extérieure pour circuler</p> <p>Important que les personnes âgées et/ou démentes voient des gens régulièrement pour entretenir leur mémoire et c'est rassurant ; ça a plus d'effet que des médicaments !! exemple job étudiant</p>

2°Groupe de Travail LOGEMENT

La problématique de « se loger » c'est maintenant et plus tard.

Il faut donc ANTICIPER.

Le groupe est unanime pour dire qu'il faut « arranger »/aménager sa maison quand on est encore capable de le faire, « quand on est encore bien ».

L'erreur est peut être aussi de vouloir trop longtemps rester chez soi.

<u>Problématique rencontrée</u>	<u>Solution qui peut être donnée</u>
Personne seule dans un logement très grand	<ul style="list-style-type: none"> - Peut aménager le rez de chaussée pour y vivre. - Vendre la maison ou la donner aux enfants et déménager en ville dans un plus petit logement (a proximité des commerces et d'autres personnes) - « Couper »/partager son logement en deux et accueillir un jeune couple (ce qui demande parfois beaucoup de travaux et toujours beaucoup de démarches administratives)
Entretenir sa maison	Demande d'aide extérieure : ALE, Titres Services
Devoir entretenir un grand jardin	Demande d'aide à des personnes extérieures ou enfants (s'ils sont disponibles)
Angoisse d'être seule dans son logement	Prise de médicament.
être en manque de rencontre (ex :prendre le café à 10h00)	<ul style="list-style-type: none"> - Aller vivre en ville. - Habiter avec une autre personne seule. - Créer dans les villages des petites maisons individuelles les unes près des autres pour favoriser les rencontres et les services (type résidence service) - Habitat groupé

On peut remarquer que les personnes du groupe ont une certaine pudeur. Elles ont été habituées à gérer leur vie seule et maintenant doivent demander (enfants, organismes extérieurs, ...)

Les personnes âgées souhaitent rester autonomes le plus longtemps possible.

Une remarque est aussi faite sur le fait que vivre à 2 ou seul coute la même chose surtout au point de vue des charges de l'habitation (électricité, chauffage, ...)

On parle souvent des aînés propriétaires mais il ne faut pas oublier les non propriétaires (qui sont donc locataires).

Les logements sont très chers (les charges surtout) ce qui peut entraîner une diminution de budget pour les soins de santé.

Les enfants des personnes âgées sont peu ou pas disponibles pour aider.

Le logement intergénérationnel :

Les aînés propriétaires ne souhaitent pas avoir « un étranger » dans leur maison. Si ce n'est pas eux qui y sont retissant, c'est leurs enfants.

Souvent les aînés sont d'accord d'accueillir leurs enfants dans leur grand logement mais ce sont les enfants qui ne veulent pas.

Une visite de terrains dans des communes qui ont mené à bien la création de logements intergénérationnels pourrait permettre de comprendre le fonctionnement et rassurer tout un chacun.

3°Compte-rendu du groupe mobilité et aînés

Les différentes personnes du groupe ont identifié 4 besoins liés à la mobilité :

1. Le besoin d'avoir accès à la vie urbaine (la culture, les courses...)

Les **solutions** qui étaient envisagées sont :

- faire du covoiturage
- avoir un chauffeur à sa disposition
- organiser des micros transports en commun (style minibus ou grande voiture) pour aller ensemble vers des événements culturels, des marchés ou autres.

Le groupe souligne l'effet positif de socialisation que cette solution apporte également.

2. Le besoin d'aller consulter un médecin spécialiste

La **solution** envisagée est de pouvoir faire appel à un accompagnateur.

3. Le besoin de se déplacer à pied en sécurité

Les **solutions** envisagées sont :

- aménager les accotements et les trottoirs
- sécuriser les accès
- aménager les accès piétons et favoriser des espaces pour la mobilité douce (sentiers...)
- ralentir la vitesse des véhicules motorisés

4. Le besoin de pouvoir sortir et accéder à tout moment à sa maison

Ici, l'exemple pris est l'enneigement des entrées des maisons en hiver. La **solution** envisagée est que l'administration Communale s'occupe de déneiger les accès et qu'il y ait une aide pour les personnes âgées dont l'entrée de la maison est en retrait de la voirie (par exemple, sur un sentier pédestre).

Ce qui ressort également du groupe de travail est cette importance d'être en contact avec d'autres personnes, ce besoin de socialisation. Etre mobile permet aussi d'être en contact avec les autres.

Par ailleurs, certaines personnes dans le groupe identifient deux obstacles à une bonne mobilité : son coût et les grandes distances.

5. Conclusions et perspectives

- Vous envoyer le procès verbal de cette soirée
- Se retrouver pour poursuivre notre réflexion en sous-groupes de travail santé – mobilité et logement le **jeudi 19 septembre 2013 à 19h à la salle du conseil**, place Roi Baudouin, 80 à Ohey.